

# MISTER FLOOR®

PARQUET – LOCATION – TERRASSE – SERVICE

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1. Opposabilité

Tout client, par le fait de la réception de la facture, est réputé connaître et accepter nos conditions générales de vente qui seront de stricte application, sauf stipulation contraire convenue par écrit entre les parties.

### 2. Réclamations

Pour être recevables, elles doivent nous parvenir par écrit endéans les huit jours de la livraison.

### 3. Retour des marchandises

Aucun retour ne pourra être effectué sans le consentement de la société. Ce consentement n'implique aucune reconnaissance de responsabilité.

### 4. Paiements

Les factures sont payables au comptant à leur échéance, sauf mention contraire expresse portée au recto de la facture. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance rend toutes les factures immédiatement exigibles. Le défaut de paiement à une échéance quelconque peut entraîner la revendication des biens. Tout retard de paiement entraîne d'office pour le vendeur le droit de résilier ou de suspendre tout marché en cours ou non encore exécuté. En outre, le montant dû sera augmenté de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'un intérêt de retard de 1,5% par mois, ainsi que d'une majoration forfaitaire de 10% avec un minimum de 150 euros.

### 5. Transfert des risques et de propriété

Les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur et restent notre propriété jusqu'à leur paiement intégral en principal et accessoires. En cas de revente, nous conservons également la possibilité de revendiquer le prix des biens détenus par le sous-acquéreur. La réserve de propriété est reportée sur le prix de vente. En aucun cas, le vendeur ne sera mis en cause en cas de qualité jugée non-conforme ou défectueuse. Toute marchandise livrée est considérée comme agréée et vérifiée par l'acheteur au départ de notre siège d'exploitation.

Dès la livraison, les risques de toute nature y compris de cas fortuit et de force majeure, et la garde, sont transférés à l'acheteur.

### 6. Prix

Les prix et offres seront remis à titre purement indicatif et n'engagent en aucun cas le vendeur. Le vendeur se réserve le droit de les adapter à tout moment jusqu'au moment de l'acceptation de la commande. Une fois cette même commande acceptée, le vendeur peut encore adapter ou revoir le prix dans les limites de la loi du 30 mars 1976 (art 57), soit en fonction de paramètres qui ont trait à des coûts réels constituant des éléments du prix final, et seulement pour la partie qu'il représentent dans ce même prix final ; et ce jusqu'à concurrence de 80% du prix final fixé.

### 7. Responsabilité

Les conseils et avis techniques que nous donnons, le sont dans la mesure de nos connaissances et possibilités. Ils n'engagent en aucun cas notre responsabilité. Il en est de même des essais et démonstrations.

### 8. Délais

Les délais de livraison et de début de travaux ne sont donnés qu'à titre d'information et ne peuvent en aucun cas nous engager.

### 9. Compétence et droit applicable

Les tribunaux de Namur seront seuls compétents, en cas de litige. Le droit belge sera exclusivement applicable.

Siège d'exploitation : **MISTER FLOOR®**

**PARQUET – LOCATION – TERRASSE – SERVICE**

Chaussée de Liège 460, 5100 Jambes (Namur)

Tél : 081-30.83.70

Fax : 081-30.83.80

E-mail : misterfloor.namur@skynet.be

Ouvert : du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 8 h 15 à 12 h 15 / Fermé : le mercredi.